

Le N° 10 cent.

N° 107

Août 1914.

L'ÉCHO

DE

BARBENTANE

en Provence

Abonnement annuel : 1 fr. 50



Publication mensuelle



Photo Gilles-Bouillé.

Le Banquet de la Saint Philippe

le 7 juin, à Barbentane

La Saint-Philippe à Barbentane

Après avoir, dans notre dernier numéro, publié le compte-rendu de nos inoubliables fêtes de Jeanne d'Arc et de la Saint-Philippe, nous sommes heureux de reproduire ici le très bel article d'une superbe tenue littéraire, que M. Léon Daudet consacre à nos fêtes en tête du journal « l'Action Française », numéro du 11 juin dernier.

A la suite de ces remarquables lignes, nous donnerons un extrait du beau discours que prononça M. le marquis de Chaumont-Quitry et aussi quelques fragments d'un très intéressant compte-rendu de l'incomparable Marcel Viel. Voici d'abord le magistral article de M. Léon Daudet :

Depuis quelques années, les sections d'Action française de Provence et du Languedoc fêtent à Barbentane, aux portes d'Avignon, la Saint-Philippe, en même temps que la fête de Jeanne d'Arc. Barbentane est une ville, fort ancienne et importante dans les annales du Midi, qui domine la vallée dans une position admirable. Elle a conservé ses fières traditions catholiques et royalistes, ces dernières, selon la formule alerte et vivante qui est celle de toute la région, et assure à notre journal, aux sections des Camelots du Roi et de ligueurs, une propagande d'une rare intensité. Ce merveilleux coin de France est d'ores et déjà en monarchie. Son enthousiasme, quand on lui parle de son légitime souverain Philippe VIII, nous donne la mesure de ce que sera — lorsque sonnera l'heure du salut national par le retour du Roi, — l'enthousiasme de la France entière.

Dimanche dernier, à neuf heures, comme nous arrivions sur la place de la mairie, une foule que l'on peut évaluer à trois mille âmes environ, acclamait déjà le marquis de Chaumont-Quitry, délégué régional, pour le centre, de Monseigneur le Duc d'Orléans, et remplaçant M. de Girard, empêché. Les trains n'avaient pas encore débarqué les assistants venus de loin, notamment d'Aix et de Marseille, lesquels portèrent un peu plus tard à six mille hommes au moins les manifestants royalistes. Le cortège traditionnel et historique de Jeanne d'Arc se forma aussitôt, après quelques paroles de bienvenue, au son des trompettes et des tambours. Imaginez un beau soleil dans un ciel radieux, illuminant les demeures pavoisées aux couleurs de l'Héroïne, les guirlandes de fleurs et de feuillages, les banderoles, les bannières, les figurants et figurantes du cortège, les jeunes filles ravissantes dans le costume traditionnel, avec la coiffure serrée d'un ruban, le corsage noir sur la « chapelle » de dentelle blanche, et la jupe d'une seule nuance claire. Pendant que nous admirions cet air léger, ces fins visages, cette joie ambiante, les strophes dorées des *Olivades*, chantant dans nos mémoires, nous rappelaient que le grand Mistral était parti, lui, le « Beau Diseur », lui le « Bâtisseur » de la renaissance provençale, en qui s'incarna le

génie de sa race. Pourtant, nous avons parmi nous, afin que la chaîne spirituelle ne fût point rompue, le neveu du poète altissime et sa sœur, la jeune femme de notre ami Albert Bréart, gracieusement vêtue comme Mireille, parée de l'insigne d'Action Française et de la cigale du Félibrige. Un peu de l'âme du divin maillanaïs se mêlait ainsi à cette célébration et lui conférait une majesté nostalgique.

La cérémonie à l'église, où M. l'abbé Chavanet prononça un émouvant et savant panégyrique de Jeanne d'Arc, fut incomparablement belle. Que dire du défilé de toute cette jeunesse étincelante par les rues en pente de la ville, dans un ordre et un rythme solennels, sans la moindre bousculade, ni le moindre cri. Réglée sur place par un vieux partisan royaliste, modeste, mais de haute valeur, aujourd'hui retiré de l'industrie, cette journée mi-religieuse, mi-politique, se déroula comme un ballet, aux figures diverses et brillantes. Les cœurs battaient à l'unisson. Les intelligences collaboraient. Ceux-mêmes qui ne s'étaient jamais rencontrés s'entendaient par leurs profondeurs et fraternisaient pour de bon dans une même pensée de délivrance.

Le banquet eut lieu dans la magnifique salle de verdure du vieux domaine des marquis de Barbentane. La veille, tout était préparé dans le préau des écoles, quand un coup de mistral d'une extrême violence enleva les tentes et bouscula l'estrade. Toute la nuit, nos amis de Barbentane travaillèrent à réparer le désastre, de sorte qu'on put croire que rien ne s'était passé. Après le banquet de six cents couverts, les tables furent emportées et le théâtre de verdure transformé instantanément en salle de réunion. Prirent successivement la parole, le marquis de Chaumont-Quitry, au nom de Monseigneur le Duc d'Orléans, nos amis le vicomte de Luppé, président de la section d'Arles-sur-Rhône; Haour, de celle de Remoulins; Fraisse, de celle de Cavaillon; — 250 adhérents inscrits, s'il vous plaît, — Jacques Foy, Albert Bréart et Marcel Viel de la section de Nîmes; Joseph Amic, de la section d'Avignon. Chacun de ces discours, si divers mais convergents au même but, était salué par l'assentiment unanime d'une foule immense, laquelle non seulement remplissait l'espace libre, mais encore avait envahi les fourrés, escaladé les grilles et montrait partout ses milliers de visages attentifs et pressés. L'orateur, en une telle circonstance est comme porté, lancé, grisé par les convictions ardentes qui déferlent vers lui, par toutes ces paires d'yeux qui l'encouragent et souvent précèdent et devinent ses développements. Quant à moi, je me sens disparaître. Je suis suppléé par un personnage, inconnu de moi, qui néanmoins ne m'est pas antipathique en ce qu'il me soulage de toute peine et assume le fardeau de mon allocution. Dès qu'il a fini, ce mystérieux remplaçant — évidemment un ancêtre languedocien — s'évapore dans l'air avec modestie et me laisse recueillir, non sans confusion, les sentiments amicaux de l'assistance.

Mais il ne connaît pas la véritable éloquence, conforme au milieu et à la lumière, celui qui n'a pas entendu le félibre Arnavielle, notre cher et vaillant « arabi », clôturer une réunion de ce genre, en

langue provençale, au milieu de la joie et des acclamations. Cette fois, ce grand artiste en entraînant langage se surpassa lui-même, et quand il entonna le chant sacré de « la Coupe », — le chant de Mistral disparu, — au milieu d'un religieux silence, les larmes brillèrent dans bien des regards. Une même pensée, un même souvenir nous étreignaient tous. Une grande ombre passa dans le ciel, entre le soleil et nous, qui s'enfuyait là-bas vers Maillane, puis vers cette tour Magne, au front de laquelle, selon le mot du poète, le saint signal est aujourd'hui fait.

Puisse ce saint signal être à la fois celui de la Provence reviviscente et de la France sauvée, sous l'égide de la monarchie restaurée.

LÉON DAUDET,

Hommage aux Barbentanais

par Monsieur de Chaumont-Quitry,

délégué régional de Monseigneur le duc d'Orléans

... Un exemple tel que le vôtre ne peut rester infructueux, une cause servie par de pareils dévouements ne peut être qu'une cause gagnée d'avance. J'en ai l'intime conviction. J'emporterai d'ici, pour notre succès prochain, le plus ferme, le plus inébranlable espoir!

Je sais tout ce que vous avez fait, et du fond de mon cœur de chrétien et de royaliste, chrétiens et royalistes de Provence, je vous aime et je vous admire.

Les portes de la prison se sont, je le sais, ouverte pour plusieurs d'entre vous lors des inventaires. En ce temps, hélas, où la majorité des Français se laissent tyranniser par une minorité qui détient injustement la force et le pouvoir, la prison est un honneur et ceux qui l'ont eu, ce grand honneur, sont tout prêts à donner leur vie, non seulement pour leur Foi, mais encore pour la Patrie et le Roi qui, pour des royalistes comme nous, sont une seule et même chose, découlent du même principe que rien ne saurait diviser.

Et, Messieurs, ces sentiments qui chez vous font tellement partie de vous-mêmes que rien ne peut les déraciner, ces convictions sacrées que vous ont léguées vos pères et vos mères, qu'après plus d'un siècle vous avez conservées à travers toutes les révolutions que la France a traversées. je crois en deviner l'origine dans le fond même de votre caractère, de ce qui fait la gloire de votre chère Provence, l'amour de la tradition, etc.



Le 7 juin, d'après Marcel Viel

(Le Journal du Midi, n° du 14 juin)

... Dans la matinée, une sorte de procession historique, avec à la tête, Jeanne d'Arc et Charles VII, tous deux à cheval suivis de hérauts d'armes, était allé chercher les invités pour la messe... Un discours fort émouvant fut prononcé par M. l'abbé Chavanet.

Ce qu'on ne peut point s'imaginer, ce qu'il faut avoir vu c'est la foule immense, l'enthousiasme délirant. Pensez donc Barbentane compte deux mille et quelques centaines d'habitants; au moins cinq mille auditeurs, certains journaux ont dit davantage, se pressaient à la conférence.

Sur le boulevard pas une maison qui n'ait son arc de triomphe. des bannières à toutes les fenêtres, la rue est noire de monde, on a peine à circuler, une musique fait entendre un pas redoublé, aubade à Léon Daudet qui vient de rentrer à la section; on entend des sonneries de clairon, des bravos crépitent... C'est avec cinquante camelots du roi, de Marseille, derrière un splendide drapeau tricolore qu'on va faire bénir à l'église, Arnavielle, l'Arabi et Marcel Viel qui viennent d'arriver.

Derrière une luxueuse bannière un groupe défile au pas militaire, ce sont les ligueurs de Mollégès, en voici qui arrivent en chantant, ce sont ceux d'Orgon; un des leurs, poète et musicien de talent, a composé l'hymne qui attire l'attention; d'autres sont venus de Nîmes, de Montpellier, d'Hyères, de Toulon, de Draguignan, d'Aix. Que dans cette foule passe un de ceux qui le soir prendront la parole et une ovation retentit et l'imprudent est obligé de se défendre contre ceux qui veulent le porter en triomphe.

Par moment, on n'entend qu'un immense applaudissement, hommage de toute une ville au Roi et à « l'Action Française. »



ERRATUM. — Dans notre dernier numéro et en première ligne du compte-rendu de nos Fêtes de Jeanne d'Arc et de la saint Philippe emprunté à *l'Eclair*, au lieu de : « La Fédération des sections des Femmes Françaises des pays d'Arles et de Cavaillon... » lire : *la Fédération des sections d'Action Française des pays d'Arles et de Cavaillon.*



Remerciements à la personne qui a voulu garder l'anonyme et qui, le 7 juin, nous fit expédier d'un magasin de fleurs d'Avignon (Aubert et Cie) une splendide gerbe. Nous plaçâmes cette gerbe aux pieds de Notre Jeanne d'Arc du Porche, au centre des autres bouquets offerts. Sûrement, Jeanne d'Arc a déjà remercié la généreuse donatrice ou le donateur.

La Fête-Dieu



Photo Gilles-Bouillé.

Le dimanche 14 juin, la première procession du Très Saint Sacrement effectua son parcours dans nos rues et sur nos places, ornées avec goût et piété. Deux gracieux reposoirs avaient été dressés : l'un à la maison Deurrieu-Caumel et l'autre à la maison Lautier, à l'extrémité du cours.

Au premier, les jeunes filles du chœur paroissial ont chanté, avec accompagnement de l'harmonium « *Bone Pastor* » et le *tantum*

ergo ; au second, le *tantum ergo* a été chanté par la foule, avec accompagnement de notre excellente musique, l'Harmonie Gauloise, audition toujours très impressionnante.

Le dais était porté par MM. les Conseillers Curiaux — et les cordons étaient tenus par MM. Pierre Riffard, Camille Deurrieu, Prosper Daire et Guillaume Ollier.

Le Conseil municipal en corps faisait cortège autour du dais, exemple traditionnel, noble et touchant que nos dévoués édiles maintiennent intact — et dont nous ne saurions trop les féliciter.

— La 2^e procession, en l'honneur du Sacré-Cœur, eut lieu le dimanche 21 — et fut présidée par M. l'abbé Bucelle, vicaire. Elle parcourut notre belle et riche avenue de Berterigues (voir la gravure ci-dessus). — Les cordons du dais y furent tenus par MM. les adjoints, Pierre Lambert et Joseph Ardigier et MM. les conseillers Guillaume Bruyère et Joseph Vernet.

Trois beaux reposoirs étaient dressés : l'un, sur la petite place, devant l'épicerie Raoulx, par les soins des familles Raoulx et Chauvet-Moucadeau, le second, en plein Berterigues, devant la maison Guilhermont et le 3^e devant le magasin Deurrieu-Caumel.

A l'Eglise, avant le salut solennel, M. le Curé, du haut de la chaire renouvela la consécration de la Paroisse au divin Cœur. — Loué soit à jamais Jésus au Très Saint-Sacrement !

Fête patronale de Saint-Jean

Le mercredi 24 juin, notre fête patronale de Saint-Jean fut célébrée avec la solennité habituelle.

La veille, mardi soir, à 8 heures, les premières vêpres du Saint furent chantées avec la présence du Conseil municipal. M. le Curé officiait.

A l'issue de cette première cérémonie, bénédiction du feu de S. Jean, sur la place de l'Eglise — et son embrasement par le clergé et les membres du Conseil municipal, puis feu d'artifice, sur la place du trou du Renard.

Le mercredi, les offices de la fête furent célébrés solennellement — et un très éloquent panégyrique nous fut donné aux vêpres par M. l'abbé Revest, Chapelain d'honneur, curé des Angles. La procession avec le concours de l'Harmonie Gauloise et le salut du T. S. Sacrement clôturèrent cette belle journée.

Le pain bénit fut distribué à tous les offices par les quatre prieurs, MM. Baptistin Bon, Marcel Mison, Guillaume Fontaine et Léopold Sérignan qui n'ont pas cessé, dans l'exercice de leurs fonctions, de se montrer des prieurs modèles.

— **Les nouveaux prieurs de S. Jean-Baptiste** sont : MM. Sébastien Fauque, François Bourdin, Pierre Ménard et Paul Ginoux.

Le Syndicat agricole

Le Syndicat agricole vaclusien, très bien représenté à Barbentane, mérite, à cause de ses services, d'attirer notre attention.

Le nombre de ses adhérents est dans notre commune d'environ 200 — et pour l'ensemble du Syndicat, il s'élève à près de cinq mille membres.

Le chiffre global d'affaires traitées dans les divers entrepôts dépasse un million — et, pour Barbentane, atteint 50.000 francs. Les vrais fondateurs du Syndicat vaclusien furent, vers 1884, MM. Paul Liotier, Ricard, Rieu, etc.

Le Syndicat n'a pas pour but de capitaliser. Le but de cette fondation est de procurer aux adhérents, aux meilleures conditions de prix et de garantie, toutes les matières et objets utiles à l'agriculture, d'employer tous les moyens pour déterminer un courant de vente des produits agricoles de la région tels que : vins, huiles, raisins, fruits, légumes, céréales, etc. Son Bulletin mensuel relie entre eux tous les membres par son office d'offres et de demandes et tient au courant les agriculteurs des prix de toutes matières nécessaires à l'agriculture.

En outre, du fait de son gros chiffre d'affaires, le Syndicat est en quelque sorte comme le régulateur des cours des marchés.

Pour les superphosphates, par exemple, dont la grosse consommation tend à se développer toujours davantage et dont la vente pour le Syndicat seul, s'élève annuellement à plus de 2.000 tonnes, des marchés avantageux ont été passés au profit des sociétaires, marchés qui ont réduit les prix à de justes proportions.

Cet exemple des superphosphates s'applique aux tourteaux et autres matières nécessaires à la culture intensive pratiquée dans notre commune.

D'autres œuvres, comme des filiales du Syndicat, ont successivement été créées par lui pour l'utilité des adhérents, telles que *Caisse de crédit*, *Caisse mutuelle locale incendie*, *assurance*, *accidents*, etc. — Nous ne pouvons que louer l'intelligente initiative, le dévouement et les efforts de ceux qui dirigent une pareille œuvre. (D'après une étude de notre collaborateur J.-M. A.)

CHEMIN DE FER

Nous lisons dans *La Croix de Provence* du 28 juin :

— Le Conseil général, dans sa dernière session, a voté une somme de trois mille francs pour travaux préparatoires à l'établissement d'une ligne de chemin de fer entre St-Pierre-de-Mézoargues et Barbentane, passant par Boulbon. On a bien soin d'annoncer que cette somme a été accordée sur les instances du citoyen Pasquet, notre conseiller général.

Certes, nous sommes loin de vouloir priver des avantages d'une voie ferrée les localités ci-dessus. Mais nous nous demandons si les recettes seront suffisantes pour couvrir les frais d'installation et d'exploitation.

D'autre part le citoyen Pasquet, qui agit certainement dans un but électoral, ne s'aperçoit pas que la ligne projetée porterait gravement atteinte aux intérêts commerciaux de Tarascon, en dirigeant sur Barbentane et Avignon les produits agricoles de Boulbon et de St-Pierre. Les habitants de ces deux pays prendraient aussi pour leurs achats la direction d'Avignon et c'est encore notre ville qui en souffrirait. Ceci prouve une fois de plus que lorsqu'on veut trop contenter les uns on s'expose à mécontenter les autres.



L'Education des Enfants

XXXV. La véridique simplicité. — Il arrive souvent que l'enfant, par un sentiment d'orgueil, pour produire son petit effet, amplifie des récits vrais ou même annonce des nouvelles sur l'exactitude desquelles il est rien moins que fixé.

Il faut combattre ce défaut, dès son apparition. Faites remarquer à l'enfant qu'un jour ou l'autre ses exagérations ou son absence de véracité seront percés à jour.

Faites-lui sentir qu'il en résultera pour lui une humiliation et que par la suite on doutera de ses paroles. S'il persiste, accentuez la leçon en vous montrant très sceptique sur toutes ses affirmations.

Vous arriverez ainsi à l'habituer à donner à ses paroles une valeur exacte, et vous étoufferez dans une de ses manifestations ce défaut d'orgueil auquel les enfants sont très naturellement enclins. Il vous en remerciera plus tard.

Miettes Historiques

ANNÉE 1791 (9^{me} article)

(Voir à partir de Décembre 1913)

II. Questions religieuses. — Les mesures de persécution religieuse vont se multiplier, et les dispositions prises l'année précédente soit contre le clergé, soit contre les congrégations entrent en vigueur. Un arrêté du Directoire départemental prescrit la vente des biens qui servent de base aux fondations de la paroisse, mais à charge par la commune intéressée d'acquitter par la suite ces fondations. Aucun document ne nous indique la façon dont cet arrêté fut exécuté, ni les résultats de ces ventes.

Non contents de dépouiller l'Église de ses subsides, les révolutionnaires s'efforcent, en outre, de briser sa hiérarchie. En effet, la constitution civile du clergé avait été votée le 29 juillet 1790 ainsi que nous l'avons vu dans le dernier article, et la loi entre autres dispositions, astreignait tous les prêtres à prêter serment de fidélité à la Constitution. La majorité des prêtres refusa de se soumettre. Quelques-uns cependant, prêtèrent serment ainsi qu'il était prescrit. Parmi ces derniers se trouva le clergé de Barbentane.

Le 20 janvier, Esprit Joubert, curé perpétuel, Honoré Bourges, vicaire, Antoine Tinet, vicaire; François Raoulx, Joseph Chabaud, Joseph Guyon et Jean Antoine Joubert, prêtres agrégés déclarent au Secrétariat de la municipalité qu'ils sont disposés à exécuter les articles XXI et XXVIII du Décret du 29 juillet 1790, et à jurer fidélité. Comme on tenait à donner à cette cérémonie un certain éclat, le Maire la fixe au dimanche suivant 23. Nous transcrivons dans son intégrité le procès-verbal qui a conservé le souvenir de cette triste journée. Le voici :

« A l'issue de la messe paroissiale, savoir faisons, nous Pierre Fontaine, maire de la municipalité de cette ville de Barbentane que le décret du 27 novembre de l'année dernière sanctionné par le Roi, nous étant parvenu nous le fîmes publier à la messe de la paroisse du dimanche dernier 16 et, en conséquence, M. le Curé et MM. les Prêtres de la Paroisse firent leur déclaration le 20 du courant. En conséquence de quoi, nous avons fait avertir les officiers municipaux, procureur de la Commune et notables composant le Conseil général de la Commune avec lesquels nous nous sommes rendus en ladite église. OÙ étant et en présence des fidèles, M. Esprit Joubert, prêtre et curé perpétuel de ladite paroisse, a prêté le serment de veiller avec soin sur les fidèles de la

paroisse qui lui est confiée, d'être fidèle à la Nation, à la loi et au Roi et de maintenir de tout son pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi. » Et ce serment prêté par ledit Sieur Curé ayant la main droite levée au ciel. Honoré Bourges, Antoine Tinet, François Raoulx, Joseph Chabaud, Joseph Guyon, Jean-Antoine Joubert, — tous prêtres et Jean-François Sérignan, clerc tonsuré — ont tous l'un après l'autre, prêté le même serment dans les mêmes conditions. Dont et de tout nous avons dressé le présent procès-verbal et nous sommes sous-signé avec lesdits curés, vicaires et autres prêtres. »

Cette soumission malheureuse ne devait pas même attirer sur les auteurs la bienveillance du pouvoir. Car le curé Joubert espérait avec certitude que cette marque de confiance lui vaudrait des avantages matériels. Son espoir fut déçu. En effet, se croyant autorisé à adresser des demandes, il manifeste (17 mars) le désir de posséder un petit jardin. Son choix s'est porté sur une parcelle de terre située au claux de Galline-Grasse et contenant une éminée et demie. Soumise au Conseil, cette demande est reconnue juste. On lui donne un avis favorable, d'autant plus volontiers que le curé, en sa qualité de recteur de la Chappellenie de la Béquière, connue sous le vocable de « Ste Catherine de Sienne » avait possédé ce même jardin jusqu'au décret ordonnant la vente des biens des chapelles, comme biens nationaux.

Cette décision fut désapprouvée tout simplement par le Directoire d'Aix dans sa séance du 24 mars.

Au cours des autres mois, le Curé Joubert fait certaines réclamations. Chaque fois, on lui répond par des mesures vexatoires, dont les archives n'ont point conservé le souvenir, mais qui devaient avoir un caractère de méchanceté très accentué puisque, le 3 novembre absolument outré le Curé, si conciliant d'ordinaire, écrit : « Joubert, prêtre à M. le Président du Directoire de Tarascon, Messieurs, J'ai l'honneur de vous accuser la réception de l'extrait du Directoire du département. Ma soumission à la loi ne pourra jamais être plus manifeste que par le sacrifice de toute ma subsistance qu'elle m'arrache, et auquel je me résigne sans murmure.

J'ai l'honneur d'être avec respect votre serviteur. Joubert, *prêtre.* »

Avec la constitution civile du clergé l'assemblée constituante avait ordonné la fermeture de toutes les églises et chapelles, exception faite pour les paroisses. Des arrêtés du Directoire départemental enregistrent ces dispositions. On les signifie à Barbentane au mois de juin. Dans la séance du Conseil Général (18 juillet) le

Maire informe la population que, dès le lendemain, la loi allait être exécutée.

Aussitôt le Prieur des Pénitents Blancs se conforme à cet ordre et remet au maire la clef de la chapelle dont il avait la garde. Mais cet empressement indisposa un grand nombre de citoyens. Quelques jours après Claude Millaudon, Joseph Chabaud, prêtre et Jean-Joseph Guyon, vont en délégation, demander au maire la réouverture immédiate de cette chapelle. Ils menacent même d'en faire enfoncer la porte si leur demande était repoussée. Fort ennuyé le Maire se retranche derrière les ordres du Directoire mais promet — pour ramener le calme — de faire dès le lendemain des démarches dans ce sens — Malgré ces vives protestations, et l'appui de la Municipalité, le Directoire du District refuse. — A cette nouvelle, les esprits s'irritent — à tel point que le 30 juillet au soir une troupe d'environ quarante personnes essayent avec bruit d'enfoncer la porte de la chapelle qui résiste et pénètrent par les fenêtres à l'intérieur. On ouvre — Et la foule qui s'était rassemblée dans les petites rues voisines bat des mains.

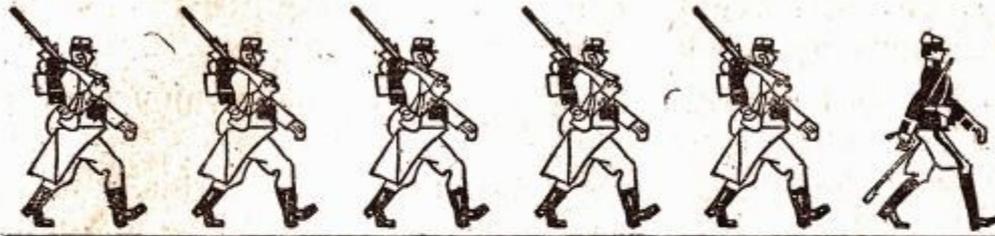
A. G. — P. G.

— **Nomination notariale.** — Par décret du 17 juin courant, paru le 19 à l' « Officiel », M. Alphant est nommé notaire à Barbentane, succédant à M^e Fauque. Nous souhaitons la bienvenue à M^e Alphant, et assurons M^e Fauque de notre sympathique et durable souvenir.

COMMENT PERD-ON LA FOI ?

Bien des hommes conviendraient, s'ils étaient sincères, que ce qui les éloigna d'abord de la religion, ce fut la règle sévère qu'elle impose à tous au point de vue des sens, et qu'ils n'ont demandé que plus tard à la raison et à la science des arguments métaphysiques qui leur permettent de ne plus se gêner.

F. COPPÉE.



Courrier Militaire

— *Prière instante à nos chers correspondants militaires de dater et de signer toujours leurs lettres.*

— *C'est avec très grand plaisir que nous avons reçu la visite de plusieurs de nos bons soldats venus au pays à l'occasion des permissions agricoles.*

— *Charles Bertaud, Tunis, 2 juin : « ... Nous avons eu, il y a quelques jours, une revue par notre nouveau Général de Division...*

Cette revue s'est effectuée sur le terrain de manœuvre par quelques défilés... C'était superbe, paraît-il, mais pour les spectateurs et non pour nous, car il faisait chaud à ce moment-là... Le moindre quartier libre aurait bien mieux fait notre affaire... »

— *Anicet Cuo : « Nous sommes à Marseille pour garder les dépôts des tramways, mais nous n'avons pas vu encore un seul gréviste... »*

Très jolie carte : Fontaine des Danaïdes et Eglise des Réformés.

— *Baptistin Marteau, Sétif, 7 juin : « ... Dans ce pays perdu de l'Algérie, nous avons eu, l'autre dimanche, la visite d'un aéroplane... Il a fait quelques exercices sur notre terrain de manœuvre... Tous les gens s'y sont rendu, ravis de voir voler ce grand oiseau, comme s'ils n'avaient rien vu... C'est tout de même une petite distraction. Nous arrivons d'une manœuvre que nous avons faite avec l'Artillerie montée de Constantine. Ces horribles coups de canon nous bouleversaient tout le corps. — Et maintenant ces braves camarades artilleurs vont passer quelques jours de repos dans notre quartier à Sétif...*

Le premier août nous devons partir pour les grandes manœuvres, les dernières je crois, pour nous, les vaillants classars... »

— *Siméon Riffard, Montélimar : « ... Malgré tout le désir que j'en avais, je n'ai pu assister à la fête de Jeanne d'Arc, une des plus belles du pays.*

Un ordre du Colonel est venu défendant à tout soldat de retourner chez lui deux dimanches de suite... Heureusement, je saurai

ce qui s'est passé car je suis certain que le prochain numéro de l'*Echo* nous donnera les détails de cette journée...

— *Joseph Granier* nous envoie un cordial bonjour, sur une carte de Boubers-sur-Canche. La place et l'Eglise.

— *A. Deurrieu, Mecknès 4 juin* : « Il est, je crois, inutile de répéter quel plaisir l'*Echo* me procure et combien je voudrais recevoir sa visite plus souvent... Ici, au Maroc, rien de bien intéressant... Maintenant que Taza la mystérieuse est occupée par nos troupes, on va... bondir sur Kénifra destinée à subir le même sort...

Mon commandant ainsi que deux batteries sont partis sur l'avant depuis une huitaine de jours. Je suis de nouveau seul au bureau.

Il est évident qu'il y aura encore de la casse et comme l'on dit militairement : des képis en rabiote — mais, que voulez-vous ! on ne peut pas faire d'omelette sans casser des œufs. Aussi tout ce qu'on peut faire de meilleur c'est de se recommander à Dieu, se tenir prêt à toute éventualité — et, tant que l'on est debout, prier pour les camarades moins heureux. Une fois complètement en règle avec soi-même on peut marcher au cri de : « Vive la France !.. »

— *Dourgas, Briançon, 13 juin* : « ... Au 159^e, nous travaillons beaucoup. L'autre jour nous avons fait une marche pénible dans la neige. On se croyait perdus dans ces montagnes... D'après les officiers, cette marche était de 50 kilomètres, puis la manœuvre. Le soir, on a bien dormi. Cette semaine, j'ai eu de la chance ; je n'ai pas marché.

Le 2 juillet, nous devons partir pour les tirs de combats, mais là, je marcherai. Nous traverserons ces villages de montagnes qui ne peuvent être comparés à notre Barbentane. Leurs maisons ressemblent à celle du vieux Barbentane, plusieurs sont couvertes en chaume. Je vous enverrai quelques cartes, .. »

— *Louis Lambert, Grenoble, 15 juin* : « Je me fais un plaisir de venir me joindre aux correspondants du cher petit *Echo*... Tant que j'étais à Avignon, je ne pouvais éprouver comme aujourd'hui le contentement qu'apporte ce petit messenger à celui qui est éloigné du pays... Me voilà depuis une quarantaine de jours à Grenoble pour y finir mon temps au 4^e Génie.

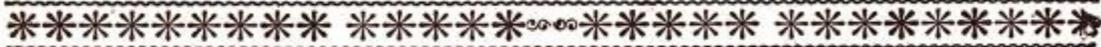
Je n'en suis pas fâché car je me trouve dans une très belle ville, très pittoresque, entourée de hautes montagnes couvertes de neige, avec de merveilleux forts dominant la ville. Je me ferai un devoir de vous donner de mes nouvelles... »

— *Paul Fontaine, Nice, 23 juin* : « Je tiens à vous remercier de toutes vos bontés... C'est toujours une joie pour moi de recevoir

le petit *Echo*. Je n'ai pas grande nouvelle à donner sur mon service, le travail étant toujours le même. Ne m'oubliez pas auprès de M. l'abbé. Encore 3 mois et la fuite, »

— *Lafont, Casbah-Tadla (Maroc), 21 juin* : « Me voici de nouveau sur la terre marocaine où, pour le moment, je me trouve très bien. Les chaleurs sont un peu plus fortes qu'en France, mais, en ce moment, je les supporte très bien car je suis employé au bureau de la compagnie. Je suis en très bonne santé. Je pense recevoir le charmant petit *Echo*, comme d'habitude, qui me fera encore plus de plaisir car plus on est éloigné et plus on est heureux de savoir les nouvelles du cher pays, »

Ces lignes sont écrites sur une très intéressante carte : Colonne du Tadla. — Combats de Ksib. — Caisson tombé au fond d'un ravin.



Etat religieux

BAPTEMES

Juin

13. Marie-Louise Bernard. Parrain, Louis Colombier; marraine, Marie Machel.

29. Prosper Brunel. Parrain, Prosper Daire; marraine, Honorine Baud.

Juillet

5. Roch Jacovetti. Parrain, Roch Fosco; marraine, Gratia Fosco.

MARIAGES

Juin

13. Antoine Delaye et Angèle d'Andréa.

17. Emile Villeprand et Madeleine Vayen.

SEPULTURES

Juin

14. Marie Jullian, veuve d'Ange Berlandier, 79 ans, place de l'Eglise.

15. Marie-Rose Brunel, 1 an.

Juillet

2. Marie Fustel, veuve de J.-B. Ayme, 77 ans, sur le cours!

5. Lucienne Pitras, 14 mois, décédée à Valence.

Sincères condoléances !

La Prière du soir

Les quatre enfants, par rang de taille,
Gravement passent tour à tour
Devant le père qui travaille,
Le front baissé sous l'abat-jour ;

Car, pour eux, la journée est pleine ;
Et c'est la nôtre en raccourci :
Déjà le devoir et la peine,
La lutte et les larmes aussi.

Le baiser paternel achève
De sécher les pleurs répandus,
Et le moment vient où le rêve
Leur rendra les jouets perdus.

La mère a joint les mains menues ;
Tous quatre, le regard levé,
A l'unisson des voix ténues,
Disent le *Pater* et l'*Ave*

Puis, c'est pour les défunts qu'on prie,
Pour tous les parents trépassés :
La mère évoque la série
Des noms déjà presque effacés.

On prie encore pour ceux qu'opresse
Le poids douloureux des sanglots
Pour les voyageurs en détresse,
Pour ceux que ballottent les flots ;

Pour les enfants pâles qu'abrite
La grande voûte du ciel noir,
Ou qui pleure dans l'humble gîte.
N'ayant pas eu de pain ce soir ;

Pour les pécheurs, foule infinie,
Que la Toute-Pitié poursuit ;
Pour ceux qui sont dans l'agonie
Et qui vont mourir cette nuit.

Pour tous ces souffrants de la terre,
Leurs voix montent comme un encens,
Et Dieu par un tendre mystère,
Se penche vers ces innocents.

Louis HALLEUX.



ÉCHO DE BARBENTANE

Août 1914

Sommaire

- Page 02 = La Saint-Philippe à Barbentane ;
- Page 04 = Hommage aux Barbentanais ;
- Page 05 = Le 7 juin ;
- Page 05 = Erratum pour les Écho de juillet 1914 ;
- Page 05 = Remerciements ;
- Page 06 = La Fête-Dieu ;
- Page 07 = Fête patronale de la Saint-Jean ;
- Page 08 = Le Syndicat agricole ;
- Page 09 = Chemin de fer ;
- Page 09 = L'éducation des enfants ;
- Page 10 = Miettes Historiques, année 1791 à Barbentane ;
- Page 12 = Nomination notariale ;
- Page 12 = Comment perd-on la foi ;
- Page 13 = Courrier militaire ;
- Page 15 = États Religieux ;
- Page 16 = La prière du soir.

Autres index : Léon Daudet ; Action Française ; Philippe VIII ; Camelots du Roi ; ligueurs ; monarchie ; Chaumont-Guitry ; Duc d'Orléans ; Marcel Viel ; Journal du Midi ; reposoirs ; Bucelle ; Revest ; La Croix de Provence ; ligne de chemin de fer entre Saint-Pierre-de-Mézoargues et Barbentane via Boulbon ; Alphant ; Fauque.

Sources : collections Yvette Mus (ex collection Joseph Bruyère) et Odile Ollier-Bolvin.